

# Banque Nationale de Données

Rapport statistique – Fonction publique hospitalière

2020



**CNRACL**

La retraite des fonctionnaires  
territoriaux et hospitaliers

PRÉVENTION



## CHIFFRES CLES 2020 de la fonction publique hospitalière

**24,0%** des actifs hospitaliers affiliés à la CNRACL

*Périmètre BND 2020*

**18 355 évènements sur l'année**

dont

**14 671** accidents de **service**

**1 034** accidents de **trajet**

**2 650 maladies** professionnelles

**51,2%** d'évènements avec arrêt

dont

**48,3 %** pour accidents de **service**

**54,1%** pour accidents de **trajet**

**66,4 %** pour **maladies** professionnelles

**8,7%** taux de sinistralité global aux risques professionnels

dont

**7,0%** pour accidents de **service**

**0,5 %** pour accidents de **trajet**

**1,3 %** pour **maladies** professionnelles

**65,8 jours** de moyenne de jours d'arrêt

dont

**57,7 jours** pour accidents de **service**

**51,1 jours** pour accidents de **trajet**

**103,1 jours** pour **maladies** professionnelles

## INTRODUCTION

La collecte de données statistiques concernant les risques professionnels dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière apparaît aujourd'hui comme une nécessité, tant sur le plan national qu'au niveau européen.

La commission des communautés européennes et son organisme statistique Eurostat souhaitent parvenir à une harmonisation du recueil statistique des maladies professionnelles et des accidents du travail pour mesurer l'impact des directives qui ont été adoptées en matière d'hygiène et de sécurité.

Dans cette perspective, le ministère des affaires sociales a demandé au Fonds National de Prévention (FNP) de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) de prêter son concours à l'opération de recueil de données.

La DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques au ministère du travail et de l'emploi) est le coordonnateur pour la France.

La loi du 17 juillet 2001 a créé un Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et en a confié la gestion à la Direction des Politiques Sociales de la Caisse des Dépôts.

Le décret d'application en date du 24 septembre 2003 en consacre la création officielle.

Ce fonds est investi de trois missions essentielles :

- participer au financement d'action de prévention, sous forme d'avances ou de subventions ;
- élaborer des recommandations d'action en matière de prévention ;
- établir, au plan national, des statistiques dans le domaine des accidents de travail et des maladies professionnelles.

C'est pour répondre à cette dernière mission que la CNRACL s'attache à recueillir les informations nécessaires sur les accidents de service et les maladies professionnelles.

L'envoi des données 2020 a été réalisé au cours de l'année 2021.

Ce rapport comporte des données recueillies auprès d'un échantillon représentatif de collectivités hospitalières.

## CONTENU DE LA BND

Les résultats présentés ci-après sont des données brutes. La mise en œuvre du Fonds de Prévention permettra d'une part, d'élargir la base du recueil de données, d'autre part, d'établir un référentiel caractérisant les effectifs totaux concernés (pyramide des âges, type d'activité, type de situation de travail, etc.).

La montée en puissance de la BND vise ainsi par le nombre, la richesse des données et par leur exploitation à créer de la connaissance non seulement sur la nature des accidents ou des maladies professionnelles mais aussi sur leurs circonstances et leur poids relatif sur le type d'effectifs impactés. Cette connaissance plus approfondie et précise constituera un des principaux points d'appui pour cibler et évaluer les démarches de prévention.

Les résultats de la BND sont présentés dans quatre rapports pour une meilleure lisibilité :

- ☞ un rapport comportant les données générales
- ☞ un rapport concernant la population hospitalière
- ☞ un rapport concernant la population territoriale
- ☞ un rapport concernant la population des Services Départementaux d'incendie et de secours (SDIS)

Chaque rapport comporte les données issues d'un échantillon représentatif de collectivités.

Celles-ci ont été choisies en fonction du contexte (Territorial, Hospitalier et SIS), de leur type et de leur taille.

Le service statistique utilise deux notions pour élaborer le présent document à partir de deux bases informatiques de gestion :

- Les déclarations individuelles des cotisations (DI) transmises par les employeurs permettent de connaître le nombre de cotisants, ce qui constitue la mesure la plus proche de la réalité financière du régime.
- Le système informatique d'affiliation des agents, qui permet de connaître le nombre d'actifs, à partir de la saisie de la déclaration individuelle d'affiliation.

### Remarque concernant les données externes

L'apport des données externes (assureur) constitue la seconde source d'alimentation de la BND. Le niveau de détail des données est plus limité que dans Prorisq. Il permet d'alimenter les tableaux généraux.

Certains tableaux ne sont renseignés qu'au premier niveau (le niveau 2 étant le niveau le plus fin).

Les données ne comportent pas d'indications pour les accidents de trajet ni pour les maladies professionnelles.

Globalement les données pour les maladies professionnelles étant peu nombreuses, seuls les tableaux généraux sont présentés.

## TYPES D'ETABLISSEMENTS ET CODIFICATION UTILISEE DANS LE RAPPORT ANNUEL DE LA BND

### Collectivités hospitalières

CHR	:	Centres hospitaliers régionaux,
CHG	:	Centres hospitaliers généraux,
HL	:	Hôpitaux locaux,
CHS	:	Centres hospitaliers spécialisés,
EHPAD	:	Centres d'hébergement pour personnes âgées dépendantes,
Autres	:	Centres de soins avec/sans hébergement, établissements publics à caractère sanitaire et social, autres collectivités hospitalières.

### Autres

CNRACL	:	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales
ATIACL	:	Allocation temporaire d'invalidité des agents des collectivités locales
RISP	:	Régime d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires
BND	:	Banque nationale de données
PRORISQ	:	Logiciel de gestion du risque professionnel
IP	:	Incapacité permanente
FPT	:	Fonction publique territoriale
FPH	:	Fonction publique hospitalière

## DEFINITIONS ET METHODES DE CALCUL DES INDICATEURS STATISTIQUES UTILISES

### **Taux de fréquence (TF)**

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 000}}{\text{Nombre d'heures travaillées du régime concerné}}$$

### **Indice de fréquence (IF)**

L'indice de fréquence des accidents avec arrêt représente le nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 1 000 salariés.

$$\frac{\text{Nombre d'événements avec arrêt x 1 000}}{\text{Effectif Temps Plein}}$$

### **Taux de gravité (TG)**

Il permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendaires non travaillées pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées par mille heures d'exposition.

$$\frac{\text{Nombre de jours arrêt x 1 000}}{\text{Heures travaillées}}$$

### **Taux de sinistralité**

Le taux de sinistralité est calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année au nombre des effectifs couverts par la BND (Banque nationale de données).

### **Jours d'arrêt associés**

Les jours d'arrêt associés arrêtés au 31/08/2021 correspondent au nombre de jours d'arrêt des événements de l'année 2020 uniquement.

### **Population couverte de la BND**

La population couverte de la BND étant différente chaque année, les évolutions sont calculées sur une population ramenée à 100.

### **Liminaires indicateurs 2020**

2020 a été une année particulièrement exceptionnelle avec la pandémie induite par la Covid-19. Cette dernière a impliqué des conditions de travail spécifiques pour les agents de la CNRACL avec vraisemblablement des ruptures effectives de la durée de travail.

Ces conditions exceptionnelles peuvent impliquer une sous-valorisation, sur 2020, des indicateurs fondés sur le temps de travail et les effectifs et, en premier lieu, les taux de fréquence et de gravité.

La CNRACL a toutefois décidé de produire ces indicateurs au titre de l'exercice 2020 et attire l'attention quant aux conclusions qui pourraient en être tirées au regard des taux constatés sur les années précédentes.

## SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DES DONNEES GENERALES DES AGENTS DE LA CNRACL.....	9
1.1.	<b>Présentation des déclarations par type d'événement.....</b>	<b>9</b>
1.1.1.	Vue d'ensemble par type d'événement.....	9
1.1.2.	Vue d'ensemble des évolutions des événements par type .....	10
1.1.3.	Evolution des indicateurs.....	11
1.1.4.	Répartition des événements en fonction du type de collectivité.....	11
1.1.5.	Répartition des événements en fonction de la taille de la collectivité.....	11
1.1.6.	Répartition des événements en fonction du type de la collectivité et du type de l'événement.....	12
1.1.7.	Répartition des événements en fonction du mois et du type de l'événement .....	13
1.1.8.	Répartition des événements en fonction du jour et du type de l'événement .....	13
1.1.9.	Répartition des événements en fonction de l'ancienneté des agents dans la collectivité .....	14
1.1.10.	Répartition des événements en fonction de la filière ( <i>données renseignées</i> ).....	15
1.1.11.	Répartition des événements en fonction du métier ( <i>données renseignées</i> ).....	16
1.2.	<b>Présentation des accidents de service.....</b>	<b>18</b>
1.2.1.	Répartition des accidents de service par tranche de durée d'arrêt .....	18
1.2.2.	Répartition des accidents de service par sexe .....	19
1.2.3.	Répartition des accidents de service par tranche horaire .....	19
1.2.4.	Répartition des accidents de service par élément matériel de niveau 1.....	20
1.2.5.	Répartition des accidents de service par siège de lésion .....	21
1.2.5.	Répartition des accidents de service par nature de lésion .....	23
1.2.6.	Répartition des accidents de service par élément matériel et siège de lésion.....	24
1.2.7.	Répartition des accidents de service par facteur potentiel .....	25
1.2.8.	Répartition des accidents de service par tâche exercée.....	26
1.3.	<b>Présentation des accidents de trajet.....</b>	<b>27</b>
1.3.1.	Répartition des accidents de trajet par tranche de jours d'arrêt .....	27
1.3.2.	Répartition des accidents de trajet par sexe .....	27
1.3.3.	Répartition des accidents de trajet par tranche horaire.....	28
1.3.4.	Répartition des accidents de trajet par moyen de locomotion .....	28
1.3.5.	Répartition des accidents de trajet selon le parcours et la tranche horaire.....	29
1.3.6.	Répartition des accidents de trajet selon la cause .....	30
1.3.7.	Répartition des accidents de trajet selon le siège de lésion .....	30
1.3.8.	Répartition des accidents de trajet par nature de lésion .....	32
1.4.	<b>Présentation globale des maladies professionnelles .....</b>	<b>33</b>
1.4.1.	Répartition des maladies professionnelles par tranche de jours d'arrêt.....	33
1.4.2.	Répartition des maladies professionnelles par numéro de tableau .....	34

2. FOCUS .....	35
<b>2.1. ZOOM SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) .....</b>	<b>35</b>
<b>2.2. ZOOM SUR LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS) .....</b>	<b>36</b>
<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>37</b>



# 1. PRESENTATION DES DONNEES GENERALES DES AGENTS DE LA CNRACL

LES ACTIFS DE LA CNRACL EN 2020 ET LA POPULATION COUVERTE DE LA BND DES HOSPITALIERS

Type de collectivité	Effectifs CNRACL			Périmètre BND			% de couverture
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Ctre hosp generaux	76 039	382 405	458 444	16 989	86 420	103 409	23%
Ctre hosp regionaux	56 566	228 618	285 184	9 844	40 497	50 341	18%
Ctre hosp specialises	11 869	32 501	44 370	2 472	6 108	8 580	19%
Hopitaux locaux	3 610	24 531	28 141	871	6 275	7 146	25%
Ctre hebergt pers agees	7 632	54 293	61 925	3 114	21 965	25 079	40%
Ctre de soins avec/sans hebergt	1 280	4 503	5 783	164	854	1 018	18%
Ets pub caractere sanitaire social	5 750	16 690	22 440	2 125	6 064	8 189	36%
Autres coll hosp	6 802	23 591	30 393	1 391	4 823	6 214	20%
<b>Total</b>	<b>169 548</b>	<b>767 132</b>	<b>936 680</b>	<b>36 970</b>	<b>173 006</b>	<b>209 976</b>	<b>22%</b>

En 2020, le périmètre de la BND pour la population des actifs hospitaliers de la CNRACL continue de diminuer (moins 2,5 points par rapport à 2019, moins 4,9 points par rapport à 2017).

## 1.1. Présentation des déclarations par type d'événement

### 1.1.1. Vue d'ensemble par type d'événement

Type d'évènement	Événements			Jours d'arrêts		Taux de sinistralité
	Nombre	avec arrêt	% avec arret	Total	Moy.	
Accident de service	14 671	7 087	48,3%	409 216	57,7	7,0%
Accident de trajet	1 034	559	54,1%	28 515	51,0	0,5%
Maladie professionnelle	2 201	1 679	76,3%	178 375	106,2	1,0%
Autres maladies*	449	81	18,0%	3 055	37,7	0,2%
<b>Total</b>	<b>18 355</b>	<b>9 406</b>	<b>51,2%</b>	<b>619 161</b>	<b>65,8</b>	<b>8,7%</b>

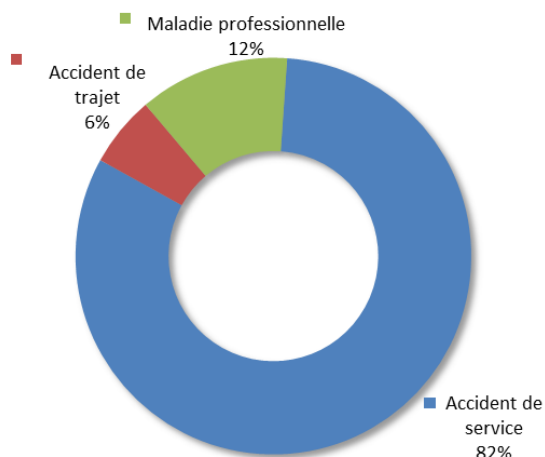
\*Les autres maladies correspondent aux maladies à caractère professionnel et les maladies contractées en service

En 2020, 18 355 événements ont été recensés pour les 209 976 agents couverts. Si le nombre d'évènement diminue par rapport à 2019 au global, le **nombre d'évènements induit par des maladies professionnelles progresse très fortement (+ 44%)**.

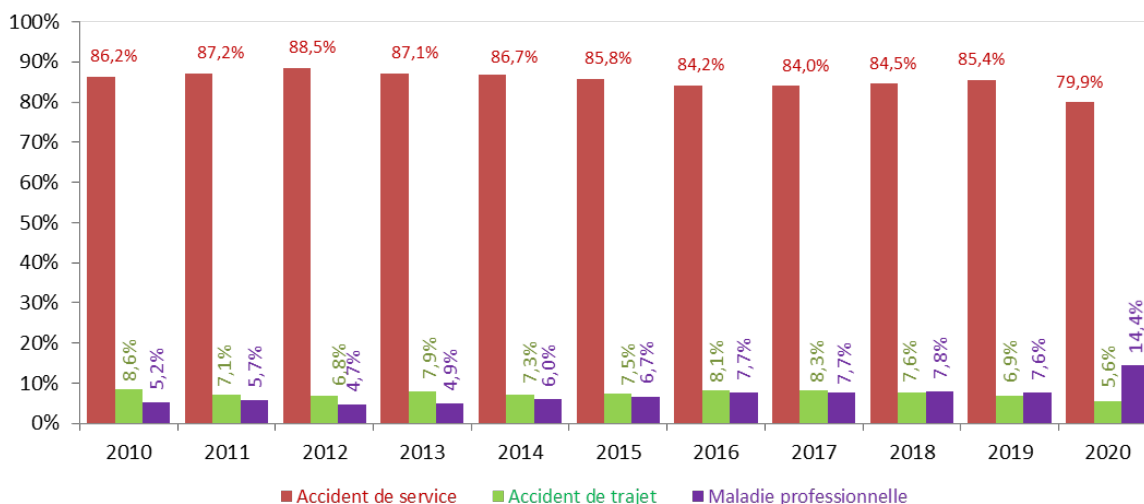
Sur l'ensemble des événements, 52,1 % ont été à l'origine d'un arrêt de travail. Cette proportion est plus importante pour les maladies professionnelles et les accidents de trajet.

En moyenne, les arrêts ont une durée de 65,8 jours. Pour les maladies professionnelles la durée est bien plus élevée avec 106 jours d'arrêt en moyenne.

Le taux de sinistralité pour l'année 2020 s'établit à 8,7%.



### 1.1.2. Vue d'ensemble des évolutions des événements par type



La part des maladies professionnelles sur l'ensemble des évènements est en augmentation en 2020 et présente un niveau jamais atteint.

### 1.1.3. Evolution des indicateurs

TAUX DE SINISTRALITE	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Accident de service	8,3%	7,9%	8,0%	7,9%	8,1%	7,0%
Accident de trajet	0,7%	0,8%	0,8%	0,7%	0,7%	0,5%
Maladie professionnelle	0,6%	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%	1,3%
<b>TAUX DE FREQUENCE</b>						
Accident de service	24,3	22,1	23,0	23,4	24,1	21,0
Accident de trajet	2,8	2,9	2,9	2,6	2,3	1,7
Maladie professionnelle	2,7	2,8	3,0	2,9	2,8	5,2
<b>INDICE DE FREQUENCE</b>						
Accident de service	39,0	35,5	37,0	37,7	38,7	33,8
Accident de trajet	4,5	4,7	4,7	4,1	3,7	2,7
Maladie professionnelle	4,3	4,5	4,8	4,6	4,5	8,4
<b>TAUX DE GRAVITE</b>						
Accident de service	1,2	1,1	1,1	1,2	1,3	1,2
Accident de trajet	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Maladie professionnelle	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5

### 1.1.4. Répartition des événements en fonction du type de collectivité

Type de collectivités	EFFECTIFS CNRACL	PERIMETRE BND	Nombre d'évènements	Part avec arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Taux de sinistralité	Taux de fréquence	Indice de fréquence	Taux de gravité
Ctre hosp generaux	458 444	103 409	8 823	53,7%	72,1	8,5%	28,5	45,8	2,1
Ctre hosp regionaux	285 184	50 341	4 205	35,7%	47,1	8,4%	18,5	29,8	0,9
Ctre hosp specialises	44 370	8 580	684	59,8%	59,5	8,0%	29,7	47,7	1,8
Hopitaux locaux	28 141	7 146	693	62,2%	67,6	9,7%	37,5	60,3	2,5
Ctre hebergt pers agees	61 925	25 079	2 525	64,7%	66,1	10,1%	40,5	65,1	2,7
Ctre de soins avec/sans he	5 783	1 018	54	51,9%	32,5	5,3%	17,1	27,5	0,6
Ets pub caractere sanitaire	22 440	8 189	680	60,4%	70,1	8,3%	31,2	50,2	2,2
Autres coll hosp	30 393	6 214	691	37,5%	60,7	11,1%	25,9	41,7	1,6
<b>TOTAL</b>	<b>936 680</b>	<b>209 976</b>	<b>18 355</b>	<b>51,2%</b>	<b>65,8</b>	<b>8,7%</b>	<b>27,9</b>	<b>44,8</b>	<b>1,8</b>

La majorité des événements (68 %) a lieu dans les centres hospitaliers généraux puis régionaux.

Les événements se produisent plus fréquemment dans les centres d'hébergement pour personnes âgées et les hôpitaux locaux

Les taux de gravité les plus importants sont observés dans ces mêmes types d'établissements.

### 1.1.5. Répartition des événements en fonction de la taille de la collectivité

Type de collectivités	EFFECTIFS CNRACL	PERIMETRE BND	Nombre d'évènements	Part avec arrêt	Moyenne jours d'arrêt	Taux de sinistralité	Taux de fréquence	Indice de fréquence	Taux de gravité
1 à 49 agents	23 021	9 752	999	62,8%	68,8	10,2%	40,0	64,3	2,8
50 à 249 agents	97 831	37 784	3 524	62,7%	68,4	9,3%	36,4	58,5	2,5
250 à 499 agents	63 070	21 144	1 910	58,5%	69,1	9,0%	32,9	52,9	2,3
500 agents et plus	752 758	141 296	11 922	45,7%	63,8	8,4%	24,0	38,6	1,5
<b>TOTAL</b>	<b>936 680</b>	<b>209 976</b>	<b>18 355</b>	<b>51,2%</b>	<b>65,8</b>	<b>8,7%</b>	<b>27,9</b>	<b>44,8</b>	<b>1,8</b>

Les collectivités de moins de 50 agents présentent les taux de sinistralité et de gravité les plus élevés.

### 1.1.6. Répartition des événements en fonction du type de la collectivité et du type de l'événement

Type de collectivité et type d'évènement		Nombre d'évènement	Part avec arrêt	Jour d'arrêt	Moyenne jours d'arrêts	Taux de sinistralité
<b>Ctre hosp generaux</b>	Accident service	7 060	49%	218 863	64	6,8%
	Accident trajet	360	58%	14 211	68	0,3%
	maladie pro	1 379	77%	107 679	101	1,3%
	Autre maladie	24	100%	841	35	0,0%
	<b>Total</b>	<b>8 823</b>	<b>54%</b>	<b>341 594</b>	<b>72</b>	<b>8,5%</b>
<b>Ctre hosp regionaux</b>	Accident service	3 179	36%	47 823	42	6,3%
	Accident trajet	422	45%	7 159	38	0,8%
	maladie pro	180	57%	13 528	131	0,4%
	Autre maladie	424	13%	2 151	38	0,8%
	<b>Total</b>	<b>4 205</b>	<b>36%</b>	<b>70 661</b>	<b>47</b>	<b>8,4%</b>
<b>Ctre hosp specialises</b>	Accident service	595	57%	18 456	55	6,9%
	Accident trajet	41	71%	1 264	44	0,5%
	maladie pro	48	88%	4 603	110	0,6%
	Autre maladie	-	0%	-	0	0,0%
	<b>Total</b>	<b>684</b>	<b>60%</b>	<b>24 323</b>	<b>59</b>	<b>8,0%</b>
<b>Hopitaux locaux</b>	Accident service	546	57%	19 263	62	7,6%
	Accident trajet	26	69%	1 083	60	0,4%
	maladie pro	121	83%	8 789	88	1,7%
	Autre maladie	-	0%	-	0	0,0%
	<b>Total</b>	<b>693</b>	<b>62%</b>	<b>29 135</b>	<b>68</b>	<b>9,7%</b>
<b>Autres coll hosp</b>	Accident service	611	34%	12 355	59	9,8%
	Accident trajet	51	61%	1 283	41	0,8%
	maladie pro	28	64%	2 018	112	0,5%
	Autre maladie	1	100%	63	63	0,0%
	<b>Total</b>	<b>691</b>	<b>37%</b>	<b>15 719</b>	<b>61</b>	<b>11,1%</b>
<b>Ctre de soins avec/sans hebergnt</b>	Accident service	48	52%	878	35	4,7%
	Accident trajet	3	67%	12	6	0,3%
	maladie pro	3	33%	20	20	0,3%
	Autre maladie	-	0%	-	0	0,0%
	<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>52%</b>	<b>910</b>	<b>33</b>	<b>5,3%</b>
<b>Ctre hebergnt pers agees</b>	Accident service	2 020	62%	68 399	55	8,1%
	Accident trajet	107	64%	3 197	47	0,4%
	maladie pro	398	79%	36 414	115	1,6%
	Autre maladie	-	0%	-	0	0,0%
	<b>Total</b>	<b>2 525</b>	<b>65%</b>	<b>108 010</b>	<b>66</b>	<b>10,1%</b>
<b>Ets pub caractere sanitaire social</b>	Accident service	612	60%	23 179	63	7,5%
	Accident trajet	24	54%	306	24	0,3%
	maladie pro	44	73%	5 324	166	0,5%
	Autre maladie	-	0%	-	0	0,0%
	<b>Total</b>	<b>680</b>	<b>60%</b>	<b>28 809</b>	<b>70</b>	<b>8,3%</b>

Quel que soit le type de collectivité, les événements les plus fréquents sont les accidents de service. Les maladies professionnelles, quant à elles, génèrent les arrêts les plus long.

### 1.1.7. Répartition des événements en fonction du mois et du type de l'événement

Mois Evènement	Accident de service				Accident de trajet				Maladie professionnelle			
	Nombre	part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêts	Nombre	part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêts	Nombre	part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêts
Janvier	1 564	48,5%	52 437	69	131	58,0%	3 508	46	147	69,4%	18 528	182
Février	1 381	48,4%	45 100	68	95	61,1%	3 604	62	136	68,4%	18 665	201
Mars	1 114	46,8%	27 110	52	73	65,8%	2 013	42	411	84,9%	30 469	87
Avril	950	46,1%	27 123	62	65	58,5%	3 413	90	446	87,0%	21 037	54
Mai	1 027	44,7%	29 000	63	59	37,3%	1 824	83	171	77,2%	14 002	106
Juin	1 302	49,5%	35 201	55	72	48,6%	1 872	53	157	66,9%	15 741	150
Juillet	1 312	47,0%	31 789	52	77	50,6%	1 261	32	104	65,4%	8 439	124
Août	1 194	47,1%	32 878	59	78	46,2%	2 227	62	68	63,2%	6 023	140
Septembre	1 311	49,6%	37 660	58	78	59,0%	2 169	47	134	70,1%	12 669	135
Octobre	1 306	51,8%	37 364	55	105	51,4%	1 818	34	157	68,8%	11 565	107
Novembre	1 151	47,0%	28 485	52	87	50,6%	1 951	44	169	71,0%	12 033	100
Décembre	1 059	51,5%	25 069	46	114	55,3%	2 855	45	101	76,2%	9 204	120
<b>Total</b>	<b>14 671</b>	<b>48,3%</b>	<b>409 216</b>	<b>58</b>	<b>1034</b>	<b>54,1%</b>	<b>28 515</b>	<b>51</b>	<b>2201</b>	<b>76,3%</b>	<b>178 375</b>	<b>106</b>

Le mois de janvier est le plus accidentogène, que ce soit pour les d'accidents de services ou les accidents de trajets.

Les maladies professionnelles sont, quant à elles, plus nombreuses en mars et en avril correspondant avec le début de la crise sanitaire et l'exposition élevée des professionnels.

### 1.1.8. Répartition des événements en fonction du jour et du type de l'événement

Mois Evènement	Accident de service				Accident de trajet			
	Nombre	part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêts	Nombre	part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêts
Dimanche	1 347	50,0%	40 617	60	68	52,9%	1 933	54
Lundi	2 660	52,2%	80 701	58	193	53,9%	4 178	40
Mardi	2 481	50,4%	69 966	56	215	51,6%	6 261	56
Mercredi	2 372	46,5%	63 787	58	176	44,9%	4 877	62
Jeudi	2 442	45,6%	61 315	55	157	59,9%	4 491	48
Vendredi	2 074	44,9%	58 038	62	163	58,9%	4 831	50
Samedi	1 295	48,3%	34 792	56	62	62,9%	1 944	50
<b>Total</b>	<b>14 671</b>	<b>48,3%</b>	<b>409 216</b>	<b>58</b>	<b>1034</b>	<b>54,1%</b>	<b>28 515</b>	<b>51</b>

Il y a moins d'accidents en fin de semaine. Les accidents de service sont plus nombreux le lundi, mais la durée d'arrêt la plus importante est celle des accidents de service survenus le vendredi. Concernant les accidents de trajet, il y a plus d'accidents le mardi et la durée d'arrêt la plus importante est induite par les accidents ayant eu lieu le mercredi.

### 1.1.9. Répartition des événements en fonction de l'ancienneté des agents dans la collectivité

Ancienneté et type d'événement		Nombre Evénements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt
Moins de 5 ans	Accident de service	2 545	45,0%	61 821	54,0
	Accident de trajet	191	55,5%	5 414	51,1
	Maladie professionnelle	204	78,9%	13 987	86,9
	Autre Maladie	42	26,2%	404	36,7
	<b>Total</b>	<b>2 982</b>	<b>47,7%</b>	<b>81 626</b>	<b>57,4</b>
5 à 10 ans	Accident de service	3 048	48,5%	81 141	54,9
	Accident de trajet	234	50,4%	4 547	38,5
	Maladie professionnelle	409	75,1%	29 133	94,9
	Autre Maladie	106	17,9%	1 143	60,2
	<b>Total</b>	<b>3 797</b>	<b>50,6%</b>	<b>115 964</b>	<b>60,3</b>
10 à 15 ans	Accident de service	2 860	48,6%	82 291	59,2
	Accident de trajet	193	53,4%	5 183	50,3
	Maladie professionnelle	436	77,5%	37 264	110,2
	Maladie professionnelle	98	19,4%	739	38,9
	<b>Total</b>	<b>3 587</b>	<b>51,5%</b>	<b>125 477</b>	<b>67,9</b>
15 ans et plus	Accident de service	5 839	49,5%	175 325	60,7
	Accident de trajet	392	55,4%	12 668	58,4
	Maladie professionnelle	1 116	76,1%	95 168	112,1
	Autre Maladie	203	15,8%	769	24,0
	<b>Total</b>	<b>7 550</b>	<b>52,8%</b>	<b>283 930</b>	<b>71,2</b>
Non renseigné	Accident de service	379	48,5%	8 638	46,9
	Accident de trajet	24	62,5%	703	46,9
	Maladie professionnelle	36	66,7%	2 823	117,6
	Autre Maladie	0	0,0%	0	0,0
	<b>Total</b>	<b>439</b>	<b>50,8%</b>	<b>12 164</b>	<b>54,5</b>
<b>Total général</b>		<b>18 355</b>	<b>51,2%</b>	<b>619 161</b>	<b>65,8</b>

En 2020, et comme les années précédentes, la distribution se concentre sur la tranche 15 ans et plus en nombre d'accidents et en durée d'arrêt.

Cependant, la taille des strates de la population n'étant pas prise en compte, il n'est pas possible de conclure sur une tranche plus accidentogène qu'une autre.

**1.1.10. Répartition des événements en fonction de la filière (données renseignées)**

Type d'événement et filière		Nombre Événements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt
Accident de service	DIRECTION ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS	252	37,7%	5 734	60,4
	SERVICES DE SOINS	4 128	32,3%	74 482	55,9
	EDUCATIFS ET SOCIAUX	172	60,5%	5 375	51,7
	MEDICAUX HOSPITALIERS	1	0,0%	0	0,0
	MEDICO-TECHNIQUES	728	52,9%	19 715	51,2
	TECHNIQUES ET OUVRIERS	570	50,4%	12 353	43,0
	AUTRE PERSONNEL	2	50,0%	12	12,0
	NON PRECISE	1	0,0%	0	0,0
	<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>50,0%</b>	<b>124</b>	<b>124,0</b>
Accident de trajet	DIRECTION ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS	5	60,0%	106	35,3
	SERVICES DE SOINS	5	60,0%	124	41,3
	EDUCATIFS ET SOCIAUX	2	50,0%	417	417,0
	MEDICAUX HOSPITALIERS	8 803	55,4%	290 774	59,6
	MEDICO-TECHNIQUES	14 671	48,3%	409 216	57,7
	TECHNIQUES ET OUVRIERS	59	40,7%	1 424	59,3
	NON PRECISE	367	44,1%	6 687	41,3
		<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>37,5%</b>	<b>342</b>
Maladie professionnelle	DIRECTION ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS	1	0,0%	0	0,0
	SERVICES DE SOINS	59	42,4%	883	35,3
	EDUCATIFS ET SOCIAUX	37	51,4%	1 593	83,8
	MEDICO-TECHNIQUES	1	100,0%	4	4,0
	TECHNIQUES ET OUVRIERS	494	65,2%	17 582	54,6
	AUTRE PERSONNEL	1 034	54,1%	28 515	51,0
	NON PRECISE	42	64,3%	1 931	71,5
		<b>Total</b>	<b>388</b>	<b>72,2%</b>	<b>23 939</b>
<b>Total général</b>		<b>10</b>	<b>90,0%</b>	<b>1 075</b>	<b>119,4</b>

La filière est renseignée pour seulement 39,0% des événements

**1.1.11. Répartition des événements en fonction du métier (données renseignées)**

Métier	Nombre Événements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt
SOINS	4104	33,5%	66 871	49
QUALITE, HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT	453	49,0%	16 388	74
SERVICES LOGISTIQUES	322	54,3%	10 355	59
GESTION DE L'INFORMATION	131	39,7%	3 568	69
INGENIERIE ET MAINTENANCE TECHNIQUES	107	49,5%	2 424	46
MANAGEMENT, GESTION ET AIDE A LA DECISION	100	34,0%	1 763	52
SOCIAL, EDUCATIF ET CULTUREL, CULTUREL, SPORTS ET LOISIRS	89	29,2%	555	21
EMPLOIS DES SERVICES SOIGNANTS	23	56,5%	1 550	119
EMPLOIS TYPES DES SERVICES ADMINISTRATIFS, GENERAUX ET TECHNIQUES	13	53,8%	97	14
SERVICES A LA POPULATION	6	66,7%	29	7
INTERVENTIONS TECHNIQUES	3	66,7%	18	9
SYSTEMES D'INFORMATION	3	33,3%	27	27
RECHERCHE CLINIQUE	3	66,7%	80	40
Total général	5 357	36,7%	103 725	53

L'information 'métier' n'est renseignée que dans 29,2% des déclarations.

Les métiers en relation avec les soins sont ceux qui engendrent le plus d'événements avec une moyenne de jours d'arrêt en forte progression (+ 8 jours).



**ZOOM sur les métiers dans le secteur des soins**

Métier	Nombre Evénements	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne jours d'arrêt
INFIRMIER(ERE) EN SOINS GENERAUX	1 602	27,7%	18 045	41
AIDE-SOIGNANT(E)	1 489	41,7%	33 549	54
INFIRMIER(ERE) DE BLOC OPERATOIRE	128	16,4%	745	35
MANIPULATEUR(TRICE) EN ELECTRO-RADIOLOGIE MEDICALE	112	25,9%	773	27
BRANCARDIER(ERE)	108	48,1%	3 528	68
INFIRMIER(ERE) PUERICULTEUR(TRICE)	104	24,0%	603	24
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	96	45,8%	2 295	52
TECHNICIEN(NE) D'ANALYSE EN BIOLOGIE MEDICALE	93	31,2%	1 520	52
INFIRMIER(ERE) EN ANESTHESIE- REANIMATION	80	23,8%	709	37
CADRE RESPONSABLE D'UNITE DE SOINS	78	30,8%	1 186	49
MASSEUR(EUSE) KINESITHERAPEUTE	43	34,9%	523	35
SAGE - FEMME	38	23,7%	452	50
PREPARETEUR(TRICE) EN PHARMACIE HOSPITALIERE	31	9,7%	12	4
AMBULANCIER(ERE)	30	56,7%	615	36
FORMATEUR(TRICE) EN TECHNIQUES, MANAGEMENT ET PEDAGOGIE DES SOINS	16	31,3%	382	76
CADRE SOIGNANT DE POLE	14	35,7%	514	103
ERGOTHERAPEUTE	9	22,2%	41	21
PSYCHOLOGUE	7	42,9%	321	107
PSYCHOMOTRICIEN(NE)	5	20,0%	545	545
INFIRMIER PERFUSIONNISTE	4	25,0%	10	10
COORDINATEUR(TRICE) PARCOURS EN SANTE	3	66,7%	463	232
AGENT DE SERVICE MORTUAIRE	3	66,7%	23	12
ASSISTANT(E) DENTAIRE	3	33,3%	15	15
ORTHOPHONISTE	2	50,0%	2	2
DIETETICIEN(NE)	2	0,0%	-	0
INGENIEUR EN BIOLOGIE MEDICALE	2	0,0%	-	0
DOSIMETRISTE	1	0,0%	-	0
SOCIO - ESTHETICIEN(NE)	1	0,0%	-	0
<b>Total</b>	<b>4 104</b>	<b>33,5%</b>	<b>66 871</b>	<b>49</b>

Le personnel infirmier en soins généraux et les aides-soignants représente 75,3% des accidents dans le secteur des soins (respectivement 39,0% pour les infirmiers en soin généraux et 36,3% pour les aides-soignants).

PRESENTATION DETAILLEE DES DECLARATIONS PAR TYPE D'EVENEMENT

1.2. Présentation des accidents de service

ACCIDENT DE SERVICE	TOTAL 2015	TOTAL 2016	TOTAL 2017	TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2020
Population couverte par la BND	264 745	294 419	278 872	249 506	226 600	209 976
Effectif Hospitaliers Actifs	952 552	952 052	944 631	943 209	944 471	936 680
Couverture BND	27,8%	30,9%	29,5%	26,5%	24,0%	22,4%
Evénements	21 884	23 115	22 174	19 616	18 244	14 671
<i>dont Evénements avec arrêt</i>	47,2%	45,2%	46,6%	47,9%	48,0%	48,3%
Jours d'arrêt	511 320	536 864	509 340	483 077	471 153	409 216
Moyenne de jours d'arrêt	49,5	51,3	49,3	51,4	53,8	57,7
Taux de sinistralité	8,2%	7,9%	8,0%	7,9%	8,1%	7,0%
Taux de fréquence	24,3	22,1	23,0	23,4	24,1	21,0
Indice de fréquence	39,0	35,5	37,0	37,7	38,7	33,8
Taux de gravité	1,2	1,1	1,1	1,2	1,3	1,2

1.2.1. Répartition des accidents de service par tranche de durée d'arrêt

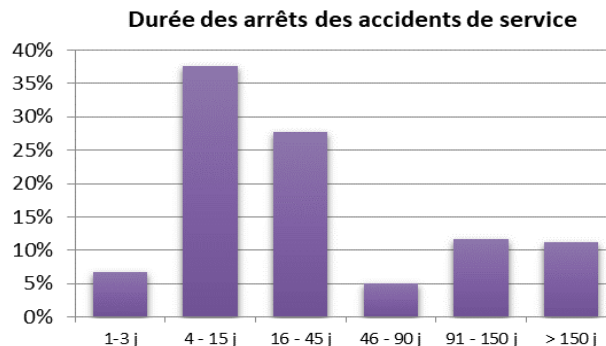
Accident de service	1-3 j	4 - 15 j	16 - 45 j	46 - 90 j	91 - 150 j	> 150 j	Total général
Nombre d'événements	476	2 663	1 970	354	831	793	7 087
Jours d'arrêt associés	1 069	23 812	53 040	18 537	79 932	232 826	409 216
Moy. Jours d'arrêt	2,2	8,9	26,9	52,4	96,2	293,6	57,7
Coût moyen en € par tranche d'arrêt	227	413	1 334	3 652	6 748	25 331	

51,7 % des accidents de service n'entraînent pas d'arrêt.

55,7% des arrêts à la suite d'un accident de service ont une durée supérieure à 15jours.

La grille des coûts moyens<sup>1</sup> de l'ensemble des secteurs donne à titre indicatif le coût moyen par période d'arrêt. La référence à l'activité est celle des services **CTN I** (travail temporaire, action sociale, santé...)

Les indemnités journalières suivent un barème : 6 catégories de coût sont créées, en fonction de la durée de l'arrêt de travail. Le coût va de 227 euros pour un arrêt de moins de 4 jours à 25 331 euros pour un arrêt de plus de 150 jours.



<sup>1</sup>Barème 2019 des coûts moyens par CTN

[http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/user\\_upload/document\\_PDF\\_a\\_telecharger/arretes/2019/co%C3%BBts%20moyens%202019.pdf](http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/user_upload/document_PDF_a_telecharger/arretes/2019/co%C3%BBts%20moyens%202019.pdf)

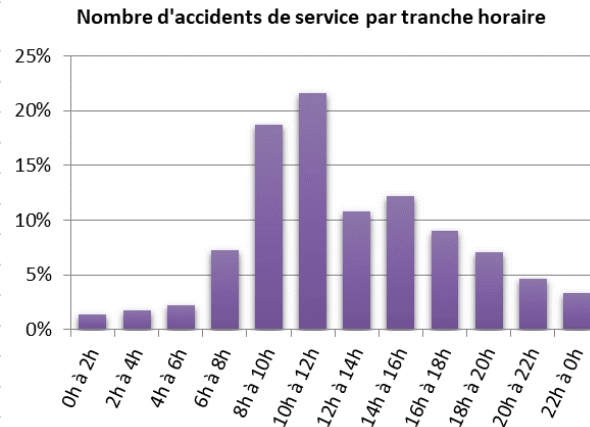
### 1.2.2. Répartition des accidents de service par sexe

SEXE	Effectifs CNRACL	Effectifs BND	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	Taux de sinistralité
			TOTAL	part avec arrêt	Moyenne	
Homme	169 548	36 970	2 606	51,4%	53	7,0%
Femme	767 132	173 006	12 065	47,6%	59	7,0%
<b>Total</b>	<b>936 680</b>	<b>209 976</b>	<b>14 671</b>	<b>48,3%</b>	<b>58</b>	<b>7,0%</b>

La part des événements avec arrêt est plus importante chez les hommes. Cependant le taux de sinistralité est similaire quel que soit le sexe.

### 1.2.3. Répartition des accidents de service par tranche horaire

tranche horaire	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
0h à 2h	200	50,5%	5 116	50,7
2h à 4h	250	47,2%	7 404	62,7
4h à 6h	314	48,4%	9 275	61,0
6h à 8h	1 049	55,4%	37 946	65,3
8h à 10h	2 686	52,4%	74 008	52,6
10h à 12h	3 109	48,0%	81 597	54,7
12h à 14h	1 554	42,7%	35 169	53,0
14h à 16h	1 752	46,9%	47 887	58,3
16h à 18h	1 298	47,1%	40 117	65,6
18h à 20h	1 015	47,6%	24 336	50,4
20h à 22h	667	48,0%	19 063	59,6
22h à 0h	474	42,4%	15 723	78,2
non précisée	303	44,2%	11 575	86,4
<b>Total</b>	<b>14 671</b>	<b>48,3%</b>	<b>409 216</b>	<b>57,7</b>



Les accidents de service ont lieu de façon prépondérante le matin de 8H à 12H.

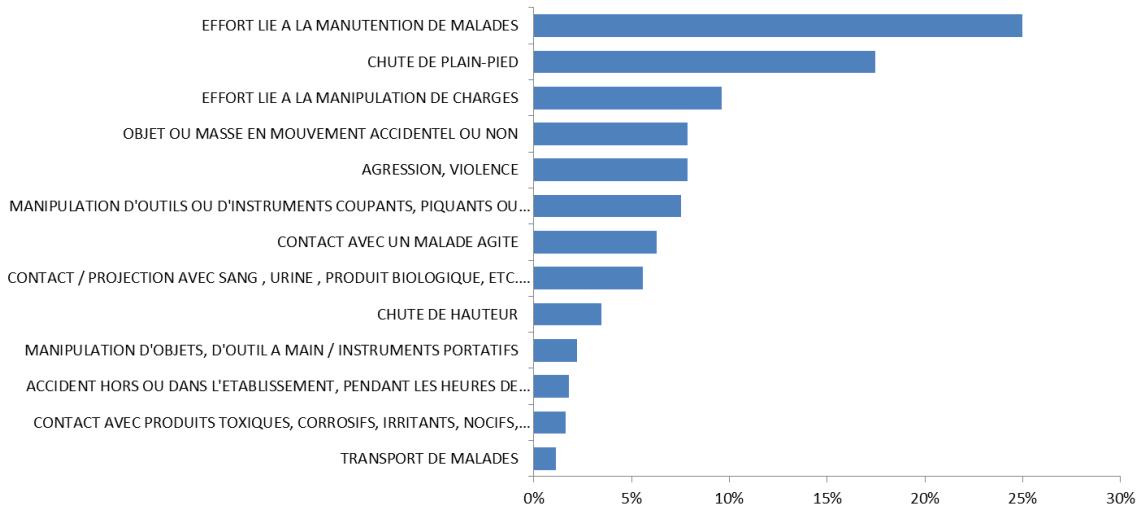
La moyenne de jours d'arrêt la plus importante concerne les accidents survenus entre 22H et minuit (hors non précisée).

### 1.2.4. Répartition des accidents de service par élément matériel de niveau 1

ELEMENT MATERIEL	EVENEMENTS		JOURS D'ARRET	
	Nombre	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne
EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	3 068	62,6%	117 682	61
CHUTE DE PLAIN-PIED	2 144	54,3%	71 910	62
EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	1 180	65,3%	46 215	60
OBJET OU MASSE EN MOUVEMENT ACCIDENTEL OU NON	966	39,8%	17 410	45
AGRESSION, VIOLENCE	965	44,8%	28 834	67
MANIPULATION D'OUTILS OU D'INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS SOUILLES (SANG, URINE, PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC.)	926	6,7%	1 508	24
CONTACT AVEC UN MALADE AGITE	771	31,5%	13 911	57
CONTACT / PROJECTION AVEC SANG , URINE , PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC. SUR PEAU LESEE, MUQUEUSES ET YEUX	685	5,7%	485	12
CHUTE DE HAUTEUR	424	62,0%	15 725	60
MANIPULATION D'OBJETS, D'OUTIL A MAIN / INSTRUMENTS PORTATIFS	272	51,1%	6 709	48
ACCIDENT HORS OU DANS L'ETABLISSEMENT, PENDANT LES HEURES DE SERVICE AVEC UN VEHICULE	218	67,0%	9 800	67
CONTACT AVEC PRODUITS TOXIQUES, CORROSIFS, IRRITANTS, NOCIFs, CAUSTIQUES, SOUS TOUTES FORMES (Y COMPRIS ANTIMITOTIQUES)	199	13,1%	120	5
TRANSPORT DE MALADES	136	53,7%	3 832	52
APPAREIL DE LEVAGE / MANUTENTION MUE PAR ENERGIE HUMAINE	111	63,1%	4 026	58
APPAREIL DE LEVAGE / MANUTENTION MUE PAR ENERGIE ELECTRIQUE OU PNEUMATIQUE	97	28,9%	1 577	56
INCENDIE, EXPLOSION, APPAREIL METTANT EN OEUVRE DES PRODUITS OU ELEMENTS CHAUDS (FOUR, ETUVE, APPAREIL DE CUISSON, CAFETIERE, MICRO-ONDE, ETC.)	79	27,8%	436	20
ELECTRICITE	16	12,5%	10	5
MISE EN OEUVRE DE FLUIDES ET RECIPIENTS SOUS PRESSION	13	46,2%	262	44
OBJETS EN COURS DE MANIPULATION OU DE TRANSPORT MANUEL	5	60,0%	296	99
RAYONNEMENTS IONISANTS ET SUBSTANCES RADIOACTIVES (IRRADIATIONS BRUTALES SEULEMENT)	3	66,7%	17	9
OUTILS A MAIN	2	50,0%	18	18
CHUTES OU GLISSADES DE HAUTEUR	1	100,0%	23	23
RAYONNEMENTS IONISANTS OU NON (Y COMPRIS MANIPULATION DE SOURCES RADIOACTIVES SOUS FORME SCHELLEE OU NON SCHELLEE)	1	0,0%	-	0
CHUTES OU GLISSADES DE PLAIN-PIED	1	0,0%	-	0
NON PRECISE	2 388	54,0%	68 410	53
<b>Total général</b>	<b>14 671</b>	<b>48,3%</b>	<b>409 216</b>	<b>58</b>

Les accidents de service les plus fréquents sont ceux liés aux efforts de manutention des malades (25,0 %), suivis des chutes ou glissades de plain-pied (17,5 %) à l'instar de 2019.

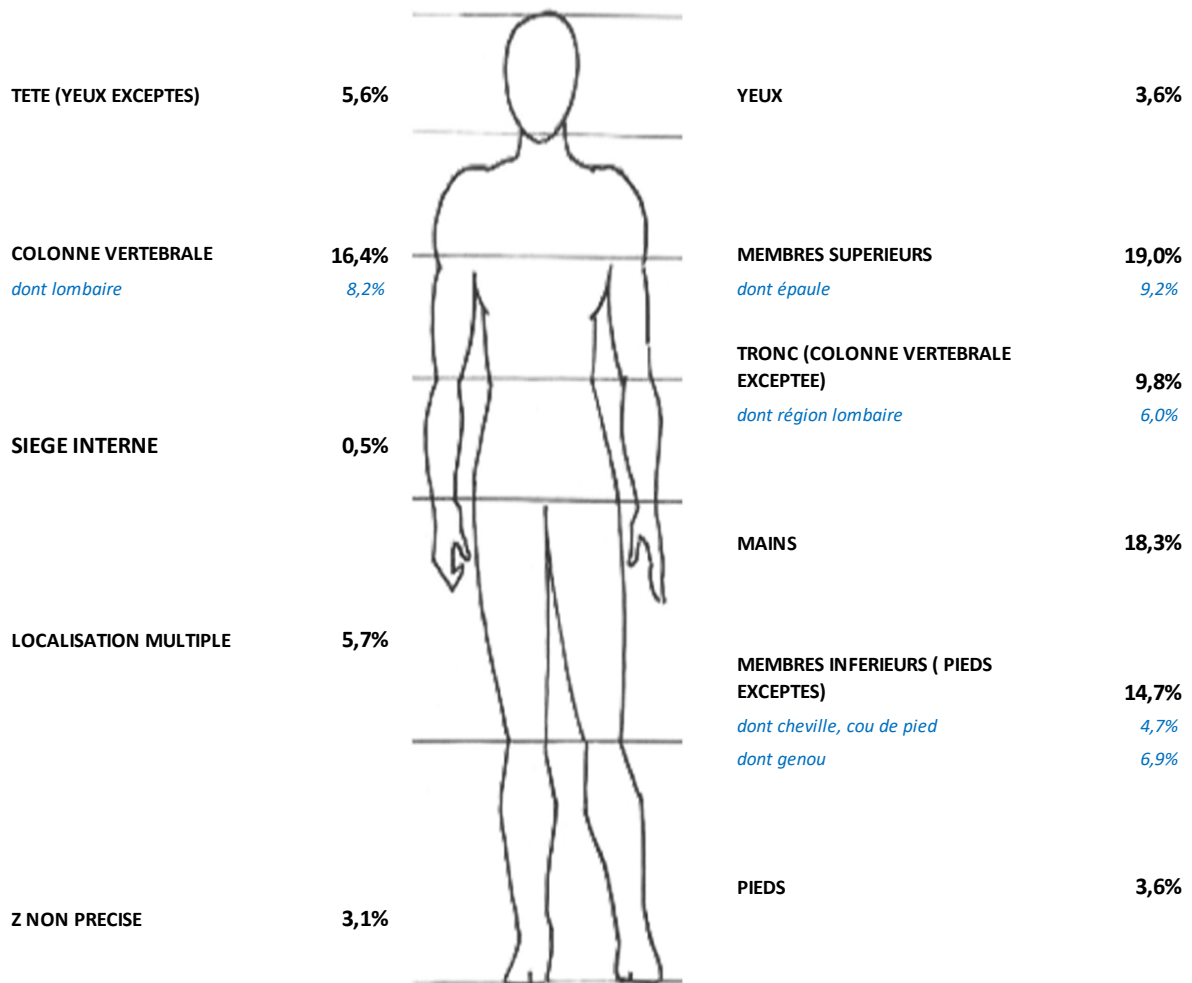
### Graphique des principaux éléments matériels



### 2.1.5. Répartition des accidents de service par siège de lésion

ELEMENT MATERIEL	EVENEMENTS		JOURS D'ARRET	
	Nombre	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne
MEMBRES SUPERIEURS	2 786	53,8%	122 761	82
MAINS	2 682	24,8%	26 407	40
COLONNE VERTEBRALE	2 403	63,4%	72 693	48
MEMBRES INFERIEURS ( PIEDS EXCEPTES)	2 158	55,7%	71 566	60
TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)	1 431	67,5%	45 018	47
LOCALISATION MULTIPLE	840	45,7%	24 447	64
TETE (YEUX EXCEPTES)	818	36,7%	22 475	75
PIEDS	522	49,4%	10 168	39
YEUX	504	11,9%	1 079	18
SIEGE INTERNE	69	31,9%	1 213	55
Z NON PRECISE	458	45,4%	11 389	55
<b>Total général</b>	<b>14 671</b>	<b>48,3%</b>	<b>409 216</b>	<b>58</b>

## Répartition des sièges de lésions

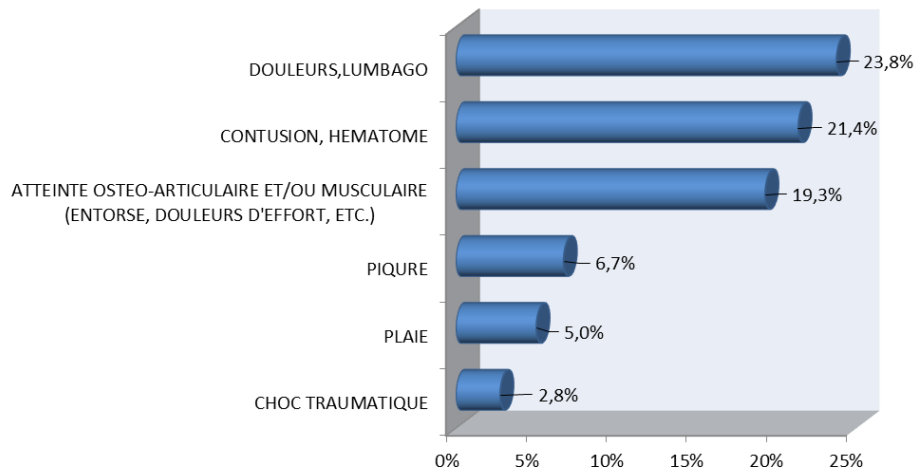


Les membres supérieurs représentent le siège de lésion le plus atteint (19,0%), suivi des mains (18,3 %).

### 1.2.5. Répartition des accidents de service par nature de lésion

ELEMENT MATERIEL	EVENEMENTS		JOURS D'ARRÊT	
	Nombre	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne
DOULEURS,LUMBAGO	3 488	63,2%	120 357	55
CONTUSION, HEMATOME	3 138	41,5%	72 287	56
ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC.)	2 834	60,9%	100 488	58
PIQURE	987	1,1%	115	10
PLAIE	737	28,0%	4 835	23
CHOC TRAUMATIQUE	406	49,3%	13 684	68
FRACTURE	287	82,2%	23 524	100
DECHIRURE MUSCULAIRE	272	71,3%	11 060	57
LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE	241	23,7%	1 690	30
BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	223	30,9%	1 128	16
CHOC CONSECUTIFS A AGRESSION,MENACE	168	53,0%	7 954	89
REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	159	47,2%	4 253	57
LUXATION	149	71,1%	10 153	96
PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	141	5,7%	44	6
LESIONS DE NATURE MULTIPLE	94	43,6%	3 514	86
COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE	92	70,7%	3 013	46
MORSURE	89	10,1%	248	28
LESIONS INTERNES	82	79,3%	4 752	73
LESIONS NERVEUSES	67	77,6%	4 128	79
INTOXICATION PAR INGESTION, PAR INHALATION, PAR VOIE PERCUTANEE	64	10,9%	29	4
TROUBLES VISUELS	55	21,8%	84	7
ELECTRISATION, ELECTROCUTION	16	18,8%	17	6
TROUBLES AUDITIFS	13	15,4%	13	7
DERMITE	9	22,2%	77	39
HERNIE	8	100,0%	556	70
ASPHYXIE	4	50,0%	10	5
AMPUTATION	1	0,0%	-	0
Z NON PRECISE	847	39,8%	21 203	63
<b>Total général</b>	<b>14 671</b>	<b>48,3%</b>	<b>409 216</b>	<b>58</b>

Graphique des 6 principales lésions



### 1.2.6. Répartition des accidents de service par élément matériel et siège de lésion

Principaux éléments matériels pour les principaux sièges de lésion :

SIEGE LESION	ELEMENT MATERIEL	Nombre évènement
MEMBRES SUPERIEURS	EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	888
	CHUTE DE PLAIN-PIED	354
	EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	315
	CONTACT AVEC UN MALADE AGITE	243
	AGRESSION, VIOLENCE	240
	AUTRE ELEMENTS MATERIELS	445
	Non renseigné	301
Total MEMBRES SUPERIEURS		2786
MAINS	MANIPULATION D'OUTILS OU D'INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS SOUILLES (SANG, URINE, PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC.)	838
	CONTACT / PROJECTION AVEC SANG , URINE , PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC. SUR PEAU LESEE, MUQUEUSES ET YEUX	348
	OBJET OU MASSE EN MOUVEMENT ACCIDENTEL OU NON	257
	CONTACT AVEC UN MALADE AGITE	129
	EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	107
	AUTRE ELEMENTS MATERIELS	541
	Non renseigné	462
Total MAINS		2682
COLONNE VERTEBRALE	EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	1136
	EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	363
	CHUTE DE PLAIN-PIED	187
	OBJET OU MASSE EN MOUVEMENT ACCIDENTEL OU NON	92
	CONTACT AVEC UN MALADE AGITE	84
	AUTRE ELEMENTS MATERIELS	253
Total COLONNE VERTEBRALE		2403
MEMBRES INFERIEURS ( PIEDS EXCEPTES)	CHUTE DE PLAIN-PIED	893
	EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	187
	CHUTE DE HAUTEUR	173
	OBJET OU MASSE EN MOUVEMENT ACCIDENTEL OU NON	135
	EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	97
	AUTRE ELEMENTS MATERIELS	253
Total MEMBRES INFERIEURS ( PIEDS EXCEPTES)		2158
TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)	EFFORT LIE A LA MANUTENTION DE MALADES	596
	EFFORT LIE A LA MANIPULATION DE CHARGES	197
	CHUTE DE PLAIN-PIED	96
	CONTACT AVEC UN MALADE AGITE	62
	AGRESSION, VIOLENCE	50
	AUTRE ELEMENTS MATERIELS	202
Total TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)		1431

Le dos est principalement touché lors de la manutention de malades (colonne vertébrale et tronc)  
Les chutes et glissades de plain-pied touchent en premier lieu les membres inférieurs.



**1.2.7. Répartition des accidents de service par facteur potentiel**

facteur potentiel	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
MAIN D'OEUVRE - HUMAIN	1 295	41,2%	31 674	59
METHODE - ORGANISATION	259	42,5%	5 293	48
MILIEU - ENVIRONNEMENT	221	49,8%	5 858	53
MACHINE - MATERIEL	79	48,1%	1 284	34
MANAGEMENT	9	88,9%	724	91
MATIERE	7	14,3%	387	387
Z NON PRECISE	12 801	49,1%	363 996	58
<b>Total général</b>	<b>14 671</b>	<b>48,3%</b>	<b>409 216</b>	<b>58</b>

Le facteur potentiel n'est précisé que pour 12,8% des accidents de service.

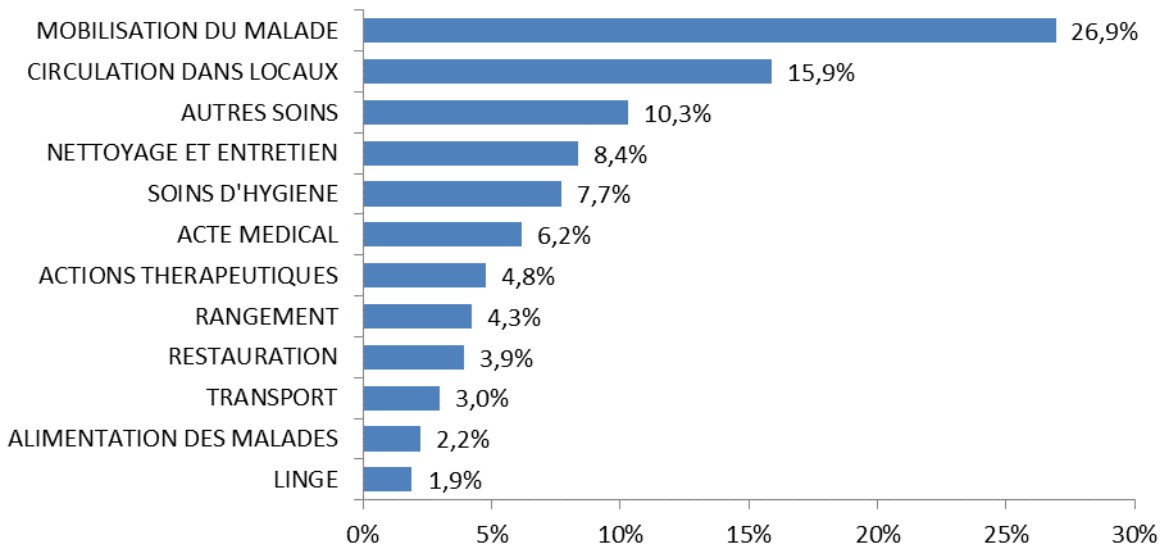
69,3% des accidents de service dont le facteur potentiel est renseigné sont causés par des facteurs humains.

Détail facteur main d'œuvre - humain	Nombre d'évènement
MAUVAISE POSTURE DE TRAVAIL OU MANUTENTION	445
ACCIDENT CAUSE PAR UN TIERS	316
INAPTITUDE PHYSIQUE OU MENTALE	57
NON RESPECT D'UNE PROCEDURE OU INSTRUCTION	5
NON RESPECT PAR USAGERS DES REGLEMENTS	4
UTILISATION INAPPROPRIEE DU MATERIEL	3
NON PORT DES EPI OU EPC	1
AUTRE FACTEUR DE TYPE INDIVIDUEL	464
<b>Total général</b>	<b>1 295</b>

Parmi ceux-ci 34,4% sont liés à une mauvaise posture de travail ou de la manutention et 24,4 % sont causés par un tiers.

### 1.2.8. Répartition des accidents de service par tâche exercée

facteur potentiel	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
MOBILISATION DU MALADE	2 826	56,5%	96 356	60
CIRCULATION DANS LOCAUX	1 668	52,0%	49 655	57
AUTRES SOINS	1 084	40,5%	23 461	53
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	879	53,4%	27 486	59
SOINS D'HYGIENE	811	51,4%	23 055	55
ACTE MEDICAL	647	21,0%	8 746	64
ACTIONS THERAPEUTIQUES	503	13,9%	4 061	58
RANGEMENT	446	47,1%	9 512	45
RESTAURATION	412	51,5%	11 575	55
TRANSPORT	315	56,5%	11 227	63
ALIMENTATION DES MALADES	235	59,6%	8 679	62
LINGE	201	61,2%	6 943	56
Autres tâches (regroupement)	461	31,0%	7 631	53
Non précisé	4 183	49,8%	120 829	58
<b>Total</b>	<b>14 671</b>	<b>48,3%</b>	<b>409 216</b>	<b>58</b>



### 1.3. Présentation des accidents de trajet

ACCIDENTS DE TRAJET	TOTAL 2015	TOTAL 2016	TOTAL 2017	TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2020
Population couverte par la	264 745	294 419	278 872	249 506	226 600	209 976
Effectif Hospitaliers Actifs	952 552	952 052	944 631	943 209	944 471	936 680
<i>Couverture BND</i>	27,8%	30,9%	29,5%	26,5%	24,0%	22,4%
Evénements	1 912	2 226	2 188	1 775	1 484	1 034
<i>dont Evénements avec arrêt</i>	62,5%	62,0%	59,3%	58,1%	56,2%	54,1%
Jours d'arrêt	59 484	68 431	59 766	44 428	37 467	28 515
Moyenne de jours d'arrêt	50	50	46	43	45	51
Taux de sinistralité	0,7%	0,8%	0,8%	0,7%	0,7%	0,5%
Taux de fréquence	2,8	2,9	2,9	2,6	2,3	1,7
Indice de fréquence	4,5	4,7	4,7	4,1	3,7	2,7
Taux de gravité	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Le taux de gravité est resté stable ; la moyenne de jours d'arrêt augmente tandis que les taux de fréquence et de sinistralité sont en baisse et au plus bas depuis 2015.

#### 1.3.1. Répartition des accidents de trajet par tranche de jours d'arrêt

Accident de trajet	1-3 j	4 - 15 j	16 - 45 j	46 - 90 j	91 - 150 j	> 150 j	Total général
Nombre d'événements	69	214	139	32	55	50	559
Jours d'arrêt associés	131	1 844	3 855	1 664	5 113	15 908	28 515
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	1,9	8,6	27,7	52,0	93,0	318,2	51,0
<i>Coût moyen en € par tranche d'arrêt*</i>	227	413	1 334	3 652	6 748	25 331	

\*<http://www.ameli.fr>

45,9% des accidents de trajet ne nécessitent pas de jours d'arrêt, 38,3% des arrêts durent entre 4 et 15 jours, 24,9 % entre 16 et 45 jours.

#### 1.3.2. Répartition des accidents de trajet par sexe

SEXE	Effectifs CNRACL	Effectifs BND	EVENEMENTS		Jours d'arrêt Moyenne	Taux de sinistralité
			TOTAL	<i>part avec arrêt</i>		
Homme	169 548	36 970	178	55,1%	59	0,5%
Femme	767 132	173 006	856	53,9%	49	0,5%
<b>Total</b>	<b>936 680</b>	<b>209 976</b>	<b>1 034</b>	<b>54,1%</b>	<b>51</b>	<b>0,5%</b>

Le taux de sinistralité est le même quel que soit le sexe. La part des accidents avec arrêt et le nombre de jours d'arrêt sont plus importants chez les hommes.

### 1.3.3. Répartition des accidents de trajet par tranche horaire

tranche horaire	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
0h à 2h	0	0,0%	0	0
2h à 4h	0	0,0%	0	0
4h à 6h	22	72,7%	275	17
6h à 8h	331	55,3%	10 064	55
8h à 10h	192	51,6%	4 238	43
10h à 12h	17	52,9%	409	45
12h à 14h	106	50,9%	3 534	65
14h à 16h	64	65,6%	2 704	64
16h à 18h	130	50,0%	2 953	45
18h à 20h	71	56,3%	1 724	43
20h à 22h	87	52,9%	1 771	39
22h à 0h	4	50,0%	6	3
non précisée	10	30,0%	837	279
<b>Total</b>	<b>1 034</b>	<b>54,1%</b>	<b>28 515</b>	<b>51</b>

51,1 % des accidents de trajet ont lieu en début de matinée (6h-10h).

### 1.3.4. Répartition des accidents de trajet par moyen de locomotion

Moyen de locomotion	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
VEHICULE AUTOMOBILE	164	51,2%	2 993	36
PEDESTRE	116	45,7%	2 827	53
BICYCLETTE	111	38,7%	2 123	49
VEHICULE PERSONNEL	47	66,0%	582	19
VELOMOTEUR, MOTO	31	51,6%	1 313	82
TRANSPORT EN COMMUN	25	48,0%	359	30
Non précisé	540	59,3%	18 318	57
<b>Total</b>	<b>1 034</b>	<b>54,1%</b>	<b>28 515</b>	<b>51</b>

47,8 % des accidents de trajet n'ont pas de moyen de locomotion précisé.

Parmi les accidents avec un moyen de locomotion renseigné 49 % ont eu lieu avec un véhicule à moteur, 23,5 % ont concerné des piétons.

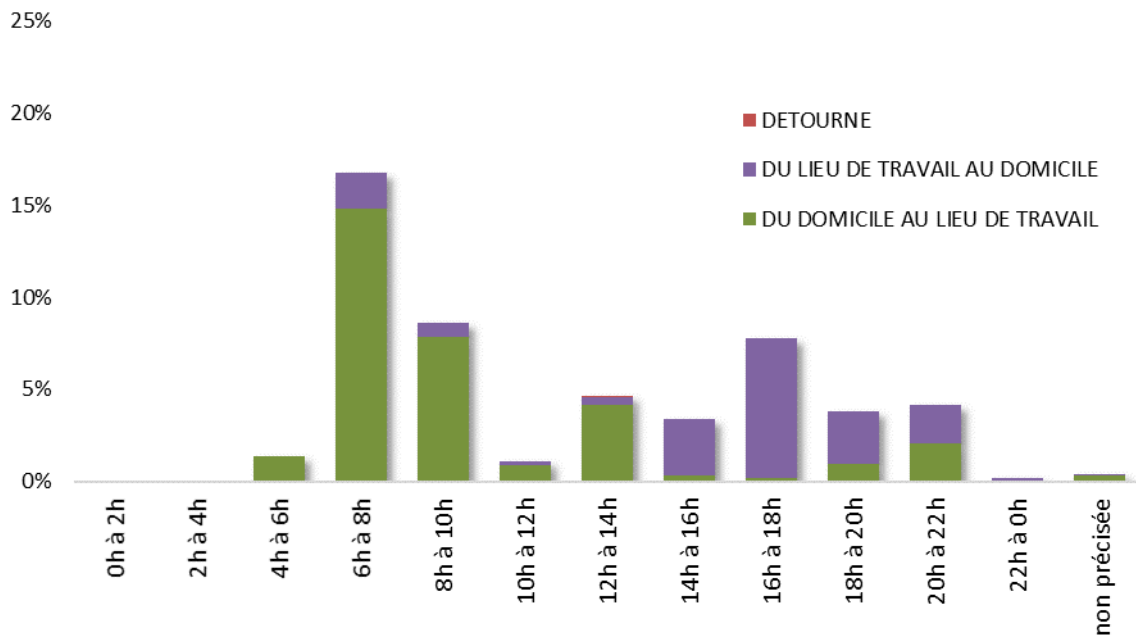
### 1.3.5. Répartition des accidents de trajet selon le parcours et la tranche horaire

L'accident de trajet doit survenir sur le trajet le plus direct en temps ou en distance entre le domicile et le lieu de travail ou inversement.

Il est pris en charge à condition que le parcours n'ait pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant du service.

Parcours	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
DU DOMICILE AU LIEU DE TRAVAIL	340	45,9%	7 377	47
DU LIEU DE TRAVAIL AU DOMICILE	198	48,0%	3 588	38
DETOURNE	1	100,0%	10	10
Non précisé	495	62,0%	17 540	57

Nombre d'accidents de trajet par type de parcours



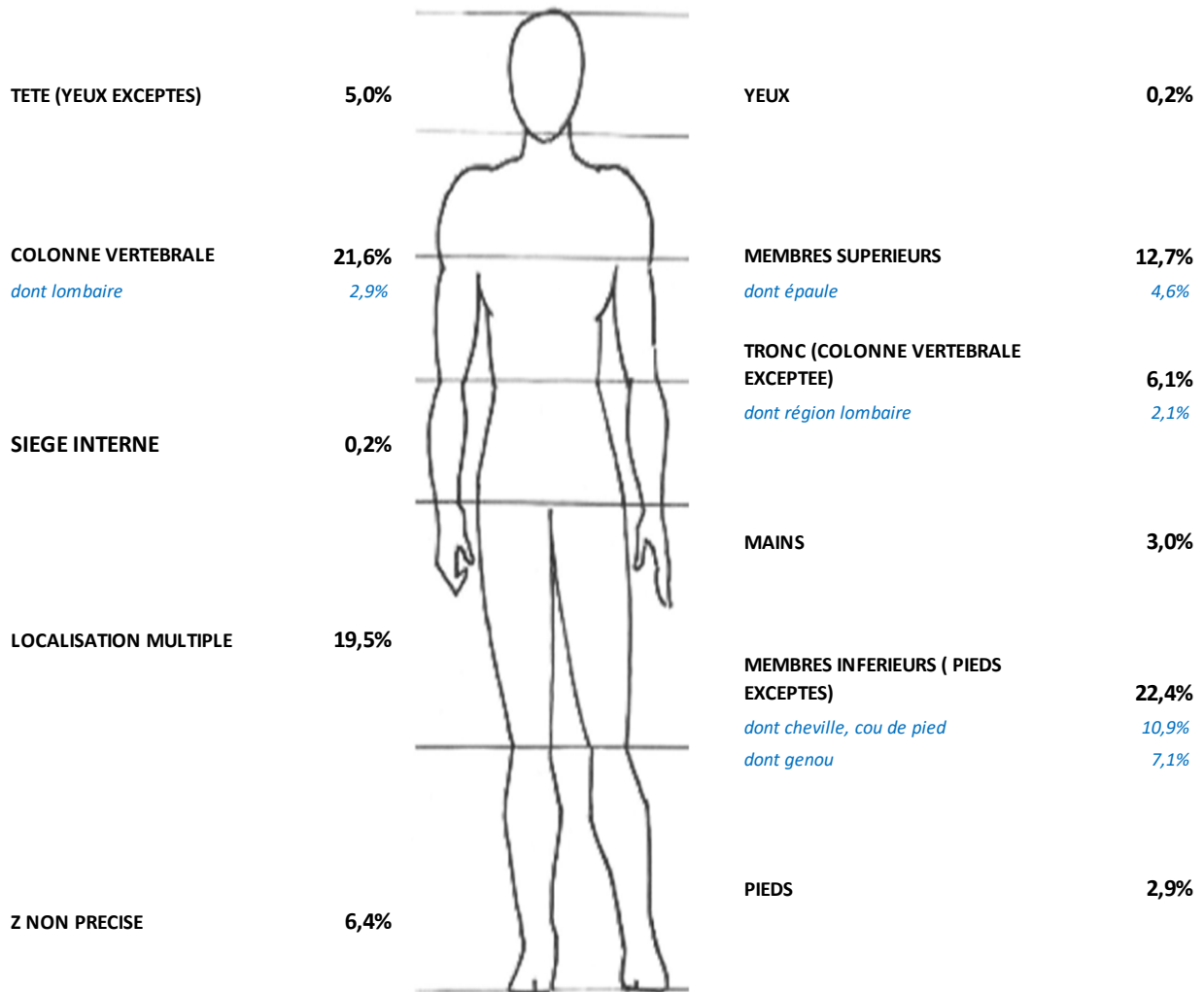
### 1.3.6. Répartition des accidents de trajet selon la cause

Parcours	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
COLLISION	190	49,5%	3 115	33
ETAT DU SOL, SURFACES	97	53,6%	2 784	54
CONDITIONS METEOROLOGIQUES	26	57,7%	297	20
SORTIE DE ROUTE	13	46,2%	261	44
AGRESSION	12	50,0%	309	52
ETAT PHYSIQUE	11	45,5%	344	69
INCIDENT MECANIQUE	3	66,7%	295	148
Non précisé	682	55,6%	21 110	56
<b>Total</b>	<b>1 034</b>	<b>54,1%</b>	<b>28 515</b>	<b>51</b>

54,0 % des causes d'accidents de trajet ne sont pas renseignées.  
Parmi les causes précisées, 49,2 % sont des collisions.

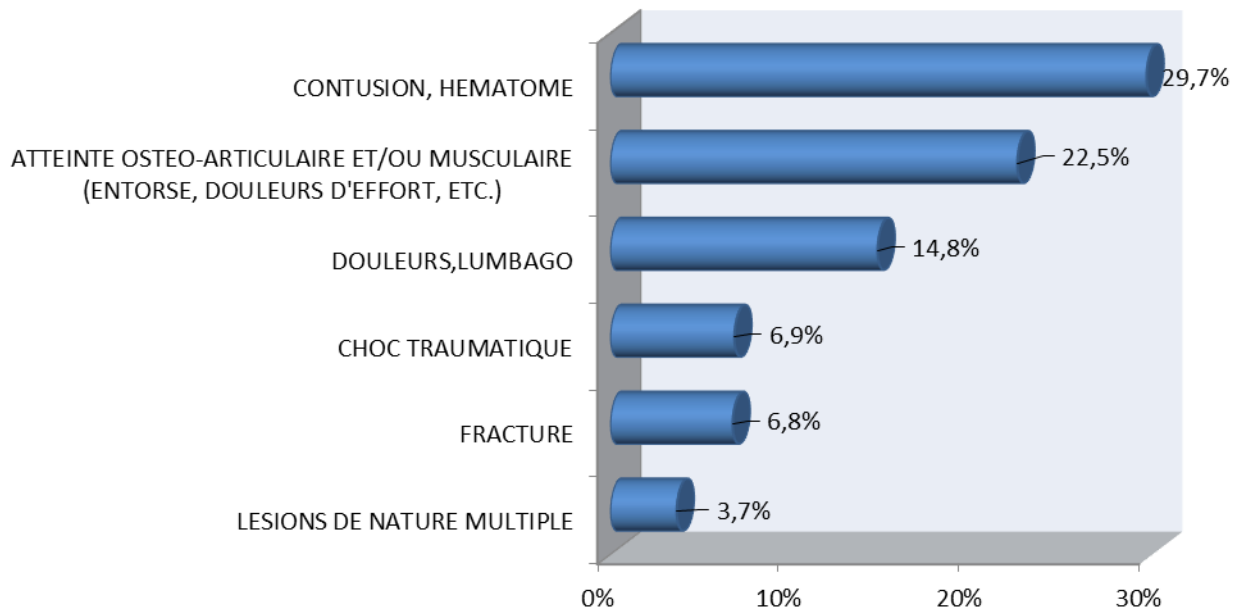
### 1.3.7. Répartition des accidents de trajet selon le siège de lésion

ELEMENT MATERIEL	EVENEMENTS		JOURS D'ARRET	
	Nombre	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne
MEMBRES INFERIEURS ( PIEDS EXCEPTES)	232	53,4%	5 882	47
COLONNE VERTEBRALE	223	57,4%	6 749	53
LOCALISATION MULTIPLE	202	46,5%	3 626	39
MEMBRES SUPERIEURS	131	62,6%	5 358	65
TRONC (COLONNE VERTEBRALE EXCEPTEE)	63	68,3%	1 501	35
TETE (YEUX EXCEPTES)	52	50,0%	2 203	85
MAINS	31	64,5%	592	30
PIEDS	30	83,3%	1 541	62
SIEGE INTERNE	2	50,0%	23	23
YEUX	2	100,0%	27	14
Z NON PRECISE	66	21,2%	1 013	72
<b>Total général</b>	<b>1 034</b>	<b>54,1%</b>	<b>28 515</b>	<b>51</b>



### 1.3.8. Répartition des accidents de trajet par nature de lésion

ELEMENT MATERIEL	EVENEMENTS		JOURS D'ARRET	
	Nombre	Part avec arrêt	Jours d'arrêt	Moyenne
CONTUSION, HEMATOME	307	54,4%	8 325	50
ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC.)	233	56,2%	3 774	29
DOULEURS,LUMBAGO	153	49,7%	3 809	50
CHOC TRAUMATIQUE	71	59,2%	1 576	38
FRACTURE	70	82,9%	6 588	114
LESIONS DE NATURE MULTIPLE	38	28,9%	546	50
PLAIE	26	50,0%	461	35
REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	17	47,1%	300	38
LUXATION	10	70,0%	352	50
COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE	8	87,5%	782	112
DECHIRURE MUSCULAIRE	6	50,0%	573	191
CHOCS CONSECUTIFS A AGRESSION,MENACE	4	50,0%	169	85
TROUBLES VISUELS	3	100,0%	54	18
BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	3	66,7%	19	10
LESIONS INTERNES	3	66,7%	312	156
MORSURE	2	100,0%	52	26
Non précisé	80	31,3%	823	33
<b>Total</b>	<b>1 034</b>	<b>54,1%</b>	<b>28 515</b>	<b>51</b>



Les lésions résultant des accidents de trajet sont d'abord les contusions et les hématomes (29,7%) puis les atteintes ostéoarticulaires et/ou musculaires (22,5 %).



## 1.4. Présentation globale des maladies professionnelles

MALADIE PROFESSIONNELLE	TOTAL 2015	TOTAL 2016	TOTAL 2017	TOTAL 2018	TOTAL 2019	TOTAL 2020
Population couverte par la	264 745	294 419	278 872	249 506	226 600	209 976
Effectif Hospitaliers Actifs	952 552	952 052	944 631	943 209	944 471	936 680
<i>Couverture BND</i>	27,8%	30,9%	29,5%	26,5%	24,0%	22,4%
Evénements	1 699	2 013	1 927	1 709	1 524	2 201
<i>dont Evénements avec arrêt</i>	67,0%	65,4%	69,8%	67,4%	66,5%	76,3%
Jours d'arrêt	181 748	201 819	195 470	164 031	152 760	178 375
Moyenne de jours d'arrêt	159,7	153,2	145,3	142,4	150,7	106,2
Taux de sinistralité	0,6%	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%	1,0%
Taux de fréquence	2,6	2,8	3,0	2,9	2,8	5,0
Indice de fréquence	4,2	4,5	4,8	4,6	4,5	8,0
Taux de gravité	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5

Le nombre d'événements augmente sensiblement en 2020 ainsi que le nombre d'événements avec arrêt avec l'impact de la Covid 19.

En revanche, la durée moyenne des arrêts marque une baisse prononcée en 2020.

### 1.4.1. Répartition des maladies professionnelles par tranche de jours d'arrêt

Maladie pro	1-3 j	4 - 15 j	16 - 45 j	46 - 90 j	91 - 150 j	> 150 j	Total général
Nombre d'événements	27	381	448	89	309	425	2 201
Jours d'arrêt associés	58	4 262	12 118	4 615	29 581	127 741	178 375
<i>Moy. Jours d'arrêt</i>	2,1	11,2	27,0	51,9	95,7	300,6	106,2
<i>Coût moyen en € par tranche d'arrêt*</i>	227	413	1 334	3 652	6 748	25 331	

Un quart des maladies professionnelles n'entraînent pas d'arrêt. 19,6% des maladies professionnelles engendrent plus de 150 jours d'arrêt.

### 1.4.2. Répartition des maladies professionnelles par numéro de tableau

Conformément à la loi du 25 octobre 1919, une maladie peut être reconnue professionnelle si elle figure sur l'un des tableaux annexés au Code de la Sécurité sociale ou au Code rural.

Ces tableaux sont créés et modifiés par décret au fur et à mesure de l'évolution des techniques et des progrès des connaissances médicales. Il existe actuellement 114 tableaux au régime général et 57 au régime agricole.

Le décret n°2020-1131 en date du 14 septembre 2020 a créé un nouveau tableau applicable notamment aux employeurs publics et relatif aux affections respiratoires aiguës causées par une infection au SARS-CoV2 (tableau n°100).

**Dans ce tableau, seules les maladies professionnelles** sont comptabilisées (hors maladies à caractère professionnel et maladies contractées en service).

n° tableau		Evènements		Jours d'arrêt	
		Nombre	part avec arrêt	jours	Moyenne
57	Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail	863	67,6%	95 493	163,8
100	Infection au SARS-CoV2	153	87,6%	13 166	98,3
98	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes	117	70,1%	15 699	191,5
76	contractées en milieu d'hospitalisation et d'hospitalisation à domicile	50	86,0%	1 368	31,8
1	Affections dues au plomb et à ses composés	15	80,0%	1 530	127,5
40	Maladies dues aux bacilles tuberculeux et à certaines mycobactéries atypiques (/CMycobacterium avium/intracellulare, /CMycobacterium kansasii, /CMycobacterium/Xenopi, /CMycobacterium marinum, /CMycobacterium fortuitum)	14	28,6%	71	17,8
60	Intoxication professionnelle par le pentachlorophénol ou le pentachlorophénate de sodium (tableau abrogé)	7	71,4%	56	11,2
65	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique	6	50,0%	135	45,0
10	les chromates et bichromates alcalins, le chromate de zinc	5	60,0%	292	97,3
39	Maladies professionnelles engendrées par le bioxyde de manganèse	2	0,0%	-	0,0
30	Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante	2	0,0%	-	0,0
79	Lésions chroniques du ménisque	2	50,0%	84	84,0
90	poussières textiles végétales	2	100,0%	48	24,0
97	des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier	2	100,0%	621	310,5
66	Rhinites et asthmes professionnels	2	50,0%	20	20,0
69	par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes	2	50,0%	393	393,0
Autre	autres renseignés et regroupés	7	14,3%	645	24,0
Non Précisé		950	84,0%	48 754	61,1
Total général		2 201	76,3%	178 375	106,2

69 % des maladies professionnelles (hors non codées) sont causées par des affections périarticulaires provoquées par des postures de travail, 12,2% sont causées par une infection au SARS-CoV2 et 9,4 % par des affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention de charges lourdes.

## 2. FOCUS

---

### 2.1. ZOOM SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Les risques psychosociaux tels que définis au niveau européen incluent le stress, les violences internes dont le harcèlement moral et sexuel, les violences externes et la souffrance ou le mal-être au travail.

L'origine des risques psychosociaux est multifactorielle : contenu du travail à effectuer, organisation et relations de travail, environnement physique et socio-économique.

L'observation des éléments matériels permet de dégager un certain nombre d'événements liés aux RPS : 1 736 événements sont recensés dont 38,9 % avec arrêt et une moyenne de jours d'arrêt de 63 jours.

Globalement, la part des événements reliés aux RPS est de 14,1% en 2020, relativement stable (14,3% en 2019, 13,8 % en 2018, 13,7 % en 2017, 13,5 en 2016 et 11% en 2015).

## 2.2. ZOOM SUR LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)

Les TMS recouvrent un grand nombre de pathologies et de lésions d'origine professionnelle, touchant les membres supérieurs et inférieurs (épaule ; coude ; poignet ; genou) ainsi que le dos (rachis lombaire) au niveau des articulations.

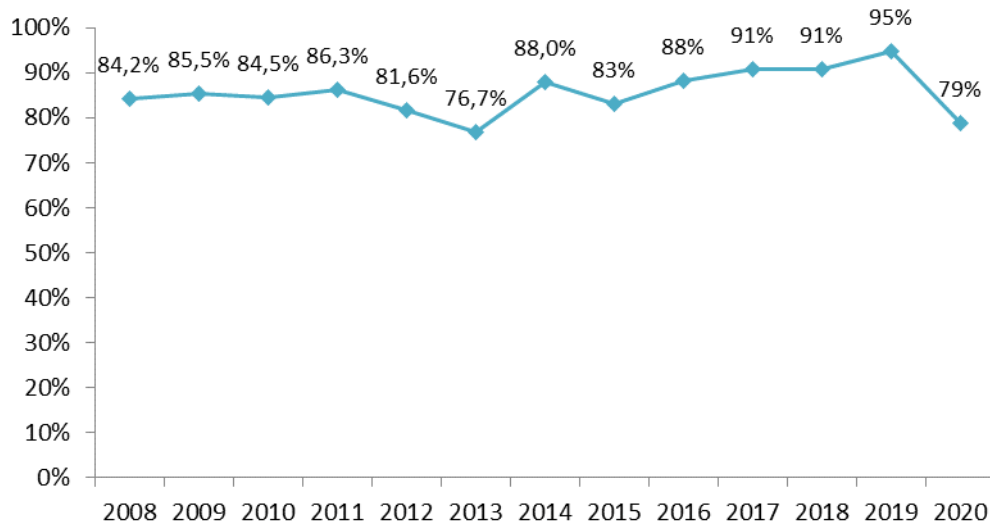
Ces troubles sont aussi appelés affections périarticulaires d'hyper sollicitation du fait qu'ils sont souvent liés à des mouvements contraignants, répétitifs et/ou forcés dans le travail.

Douloureux, les TMS se traduisent par une gêne dans les mouvements, une perte de dextérité, une incapacité à effectuer certains gestes ou à adopter certaines postures, susceptibles d'évoluer en un handicap sérieux et une invalidité physique.

Les TMS sont reconnus d'origine professionnelle en référence aux tableaux « maladies » annexés au Code de la Sécurité sociale :

- ☐ Tableau n° 57 « affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail ».
- ☐ Tableau n° 69 « affections provoquées par les vibrations et chocs ... ».
- ☐ Tableau n° 79 « lésions chroniques du ménisque ».
- ☐ Tableau n° 97 « affections du rachis lombaire liées aux vibrations ».
- ☐ Tableau n° 98 « affections du rachis lombaire liées aux manutentions »

*Graphique. Evolution de la part des TMS dans les maladies professionnelles de 2008 à 2020*



Les troubles musculosquelettiques (TMS) constituent un enjeu important de santé au travail. Ils représentent la première cause de maladie professionnelle reconnue en France.

# GLOSSAIRE

## A

### Actifs

Deux populations sont assujetties au régime, en raison de leurs statuts et des conditions générales définies par l'article 2 du décret n° 2007-173 du 7 février 2007 :

- Les agents hospitaliers, qui relèvent du statut de la fonction publique hospitalière, défini par la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986, lequel constitue le titre IV du statut général des fonctionnaires.
- Les agents territoriaux, qui relèvent du statut de la fonction publique territoriale, défini par la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984, lequel constitue le titre III du statut général des fonctionnaires.

## B

### BND

Banque nationale de données.

Il s'agit d'un entrepôt de données qui recueille les accidents ou les maladies professionnelles de la fonction publique hospitalière et territoriale issus de l'outil PRORISQ

## C

### CNRACL

Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales.

La CNRACL est un régime spécial de sécurité sociale au sens de l'article L711-1 du code de la sécurité sociale.

Créée par l'ordonnance n°45.993 du 17 mai 1945, elle s'est substituée aux divers régimes de retraite propres à certaines collectivités. La CNRACL assure, selon le principe de la répartition, la couverture des risques vieillesse et invalidité permanente.

Les agents titulaires et stagiaires des collectivités locales et leurs établissements publics nommés dans un emploi permanent à raison de 28 heures hebdomadaires, sont obligatoirement affiliés à la CNRACL.

## J

### Jours d'arrêt

Les jours d'arrêt arrêtés au 31/08/2021 correspondent au nombre de jours d'arrêt des événements de l'année 2020 uniquement.

## P

### Population couverte par la BND

La population couverte de la BND étant différente chaque année, les évolutions sont calculées sur une population ramenée à 100.

Le service statistique de la BND utilise le système informatique d'affiliation des agents, qui permet de connaître le nombre d'actifs, à partir de la saisie de la déclaration individuelle d'affiliation.

### PRORISQ

PRORISQ est un outil gratuit mis à la disposition des collectivités hospitalières et territoriales pour la gestion du risque professionnel.

